

COLLEGE-LYCÉE

SAINT JEAN & LA CROIX

SAINT-QUENTIN 02100



RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 3^{ÈME}

□ **LA FIN DU COLLÈGE ET
L'ORIENTATION APRÈS LA
3^{ÈME}**

□ **LE LYCEE ET LA CLASSE
DE SECONDE EN 2021**

Voies générale et technologique

Organisation de la réunion

1. Modalités d'obtention du DNB
2. La procédure d'orientation en fin de 3^o
3. Quelques points de repère pour un bon choix d'orientation
4. Les différents parcours après la 3^o
5. Le lycée Saint Jean et La Croix :
 - La classe de seconde générale et technologique
 - Les choix d'enseignements
 - Présentation des spécificités du lycée SJLC

Les questions seront à nous faire parvenir

par mail : college@st-jean02.org ou lycee@st-jean02.org



1. Le diplôme national du brevet (DNB)

<http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html>



Le Diplôme National du Brevet 2021

A ce jour, nous ne savons pas encore quelle formule sera choisie par le Ministère de l'Education Nationale pour la version 2021 du DNB.

Selon un courrier du 21/01/2021, deux options sont envisagées :

- la version 2018/2019 sur 800 points : Contrôle Continu / 400 points + 400 points d'épreuves écrites et orale**
- la version 2019/2020 sur 700 points : Contrôle Continu / 400 points + 300 points de report des moyennes des matières des épreuves écrites. L'épreuve orale / 100 serait supprimée.**



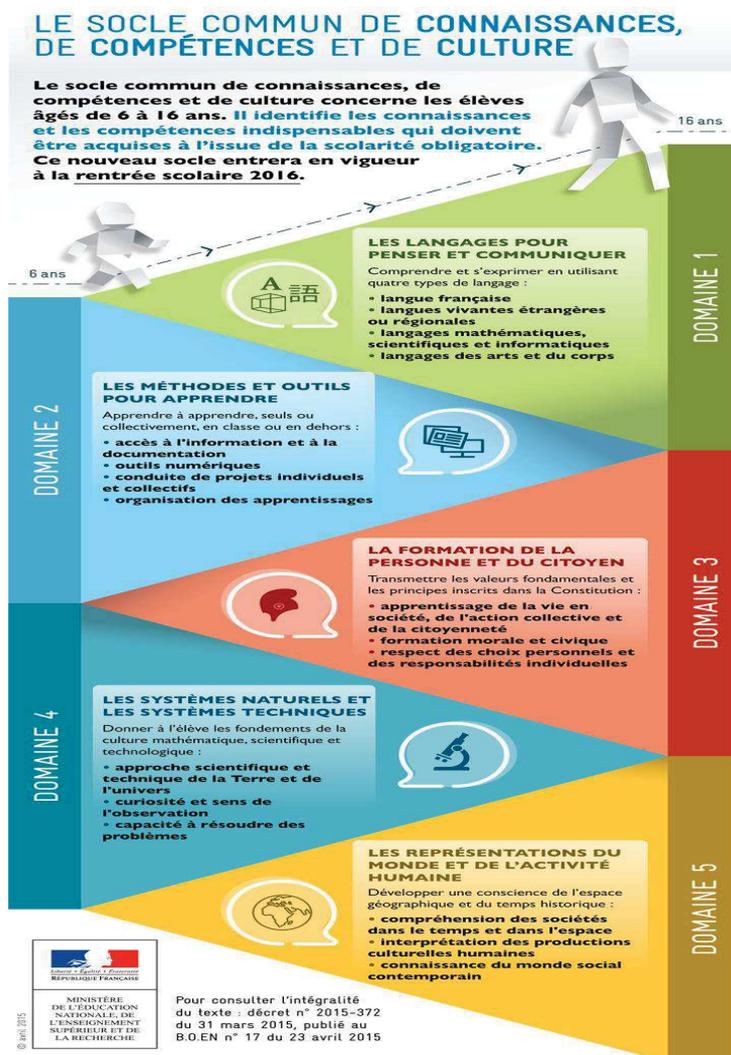
CONTRÔLE CONTINU

- ▣ Somme des points acquis en fonction du Niveau de maîtrise des **8 domaines** du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (SC3C) sur **50 points** chacun ($8 \times 50 = 400$)
 - maîtrise **Insuffisante** / 10 points
 - maîtrise **Fragile** / 25 points
 - maîtrise **Satisfaisante** / 40 points
 - **Très Bonne** maîtrise / 50 points

▣ **TOTAL 1 / 400**



Le SC3C le Socle Commun de Connaissances, de Compétences, et de Culture



POINTS BONUS

Importance de l'Option (latin ou grec) :

– Permet d'acquérir des points supplémentaires en regard de la maîtrise de l'option:

- 10 points pour une maîtrise **Satisfaisante**
- 20 points pour une **Très Bonne** maîtrise

S'ajoutent aux points du contrôle continu



EXAMEN FINAL

- 4 épreuves écrites :
 - Français: / **100 pts**
 - Mathématiques: / **100 pts**
 - Histoire-Géographie/Enseignement Moral et Civique :/ **50 pts**
 - Sciences Physiques/Science de la Vie et de la Terre/Technologie: /**50 points** (25 +25)
(choix national de 2 matières /3 fin mai)
- 1 épreuve orale de 15mn: /**100 pts**

TOTAL 2 / 400





L'ÉPREUVE ORALE

- Plusieurs séances seront planifiées par classe durant la période 4 afin d'informer et guider les élèves vers le choix et la préparation adéquats de l'épreuve orale:
 - Choix du sujet
 - Déroulement de l'épreuve
 - Ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire
 - Grille d'évaluation
- L'épreuve, si elle a lieu, se déroulera juste avant les épreuves écrites, fin juin 2021, sur convocation individuelle.
- 5mn d'intervention continue + 10mn de questions-réponses si l'élève est seul ou 10mn + 10mn si c'est un binôme.
- Possibilité de réaliser l'intervention continue en Langue étrangère



(courrier explicatif en mars)

9

Attribution du DNB

Le DNB est obtenu si

- ▣ Total Contrôle en cours d'année + Total Examen \geq **400/800 (version 2018/2019)**
- ▣ **ou 350/700 (version 2019/2020)**

Les mentions :

- ▣ Mention **Assez Bien** à partir de 480-420 points
- ▣ Mention **Bien** à partir de 560-490 points
- ▣ Mention **Très Bien** à partir de 640-560 points



Dans le cursus de 3^{ème}, Deux nouveautés 2021

- **PIX:** Evaluation des compétences numériques, entraînement en autonomie
 - Test national de positionnement en langue anglaise
- Tous deux avant les vacances de Pâques, ainsi que l'ASSR2 en mai.
 - Courrier explicatif en mars.



2. La procédure d'orientation en fin de troisième





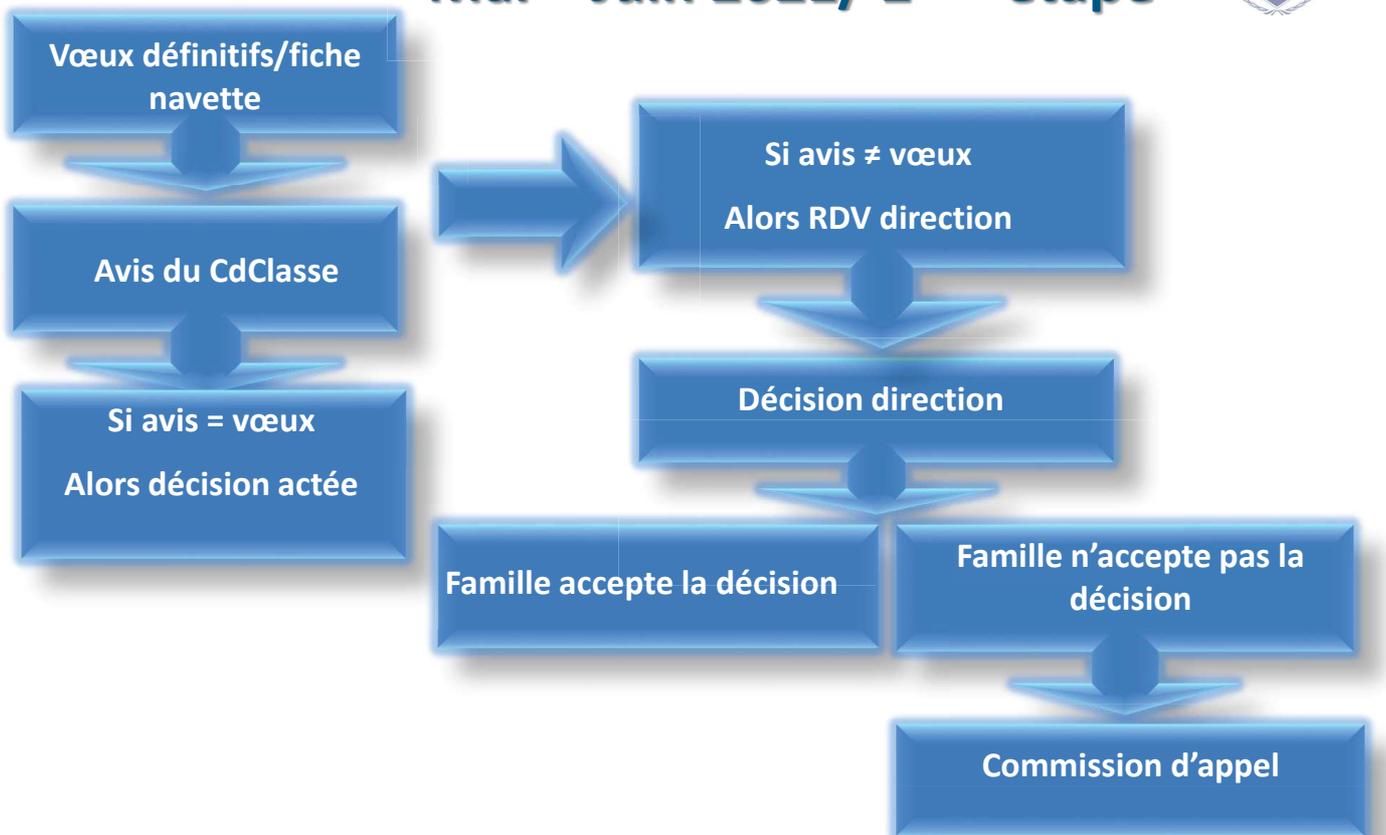
Procédure d'orientation

Janvier-Février 2021 / 1^{ère} étape



Procédure d'orientation

Mai – Juin 2021/ 2^{ème} étape



AFFECTATION et DEROGATION

- ▣ Chaque élève remplit une **fiche d'affectation**, quel que soit son vœu (lycée public ou privé), que ce soit à Saint Jean et La Croix (**+ réinscription SJLC**) ou vers un autre lycée.
- ▣ Si la famille souhaite une affectation dans un lycée public autre que celui de secteur, il convient de faire en plus une **demande de dérogation** (démarche exigeante et qui peut ne pas aboutir).



DEROGATION ET AFFECTATION

- ▣ Une fois la décision d'orientation arrêtée, il faut encore attendre la décision **d'affectation** (fin juin pour le public), afin de savoir si l'élève a obtenu une place dans l'établissement demandé. La procédure académique, informatisée, accorde une grande place aux résultats scolaires calculés selon un forfait de points 3/8/13/16 points (figés) suivant le niveau de maîtrise dans chaque matière.
- ▣ Effectuer plusieurs vœux et ne pas se contenter d'un seul vœu, pour être sûr d'en obtenir un.
- ▣ Pour une demande d'affectation dans un établissement privé, l'initiative et la démarche relèvent exclusivement de la famille.





La fiche définitive vous sera transmise début mai et sera à remplir pour mi-mai.

Année 1

<p>Nom et adresse de l'établissement d'origine : _____</p> <p>ZONE GÉOGRAPHIQUE DE RÉSIDENCE DE L'ÉLÈVE : _____</p>	<p>RENTREE SCOLAIRE 2020</p> <p>Fiche d'affectation Affinet-Lycée</p> <p>PALIER D'ORIGINE : 3^{ème}</p> <p><i>Remplir automatiquement dès l'évaluation et compétence (L.S.U – Livret scolaire unique)</i></p>
---	--

La présente fiche vous permet d'exprimer vos vœux d'affectation pour la rentrée 2020. Un vœu d'affectation se compose d'une formation et d'un établissement. Vous pouvez exprimer 10 vœux maximum que vous devez classer par ordre de préférence.

Rappel

L'affectation en 2^{ème} GT se fait dans le cadre de la sectorisation des lycées arrêtée par l'inspecteur d'académie – directeur académique des services de l'éducation nationale. Pour obtenir une affectation dans un autre lycée, vous devez formuler une demande de dérogation.

NB : certaines 2^{èmes} GT ont un nombre limité de places où l'affectation est fonction des résultats scolaires et des capacités d'accueil.

L'affectation en lycée professionnel n'est pas sectorisée, mais le nombre de places est limité. L'affectation est fonction des résultats scolaires et des capacités d'accueil.

<p>Nom et prénom de l'élève : _____</p> <p>Sexe : <input type="checkbox"/> M ou <input type="checkbox"/> F</p> <p>Nik(x) le _____ N° national de l'élève (NLE) : _____</p> <p>Nom et prénom des représentants légaux : _____</p> <p>Adresse (n° et rue) : _____</p> <p>Code postal : _____ Commune : _____</p> <p><input type="checkbox"/> domicile : _____ portable : _____ (un n° obligatoire)</p> <p>En cas de déménagement, nouvelle adresse à la prochaine rentrée scolaire (joindre les pièces justificatives) : _____</p>	<p>CLASSE FREQUENTEE en 2019/2020</p> <p><input type="checkbox"/> 3^{ème} Générale</p> <p><input type="checkbox"/> 3^{ème} Prépa-maths</p> <p><input type="checkbox"/> 3^{ème} SEDPA</p> <p>Autre (préciser) : _____</p> <p>LVI : _____</p> <p>LV2 : _____</p> <p>Autre : _____</p>
--	--

AU TROISIÈME TRIMESTRE

Rappel des vœux de la famille pour l'orientation (à remplir par la famille) : 2^{ème} générale et technologique 2^{ème} professionnelle 1^{ère} année de CAP ou du CAPA

Décision d'orientation prise par le chef d'établissement (à remplir par l'établissement) : 2^{ème} générale et technologique 2^{ème} professionnelle 1^{ère} année de CAP ou du CAPA

En cas de recours à la commission d'appel :

Après appel, et avec l'accord de la famille, les modifications seront inscrites en rouge dans le cadre ci-dessous et contresignées ici par le chef d'établissement ou le président de la commission d'appel.

<p>A. _____</p> <p>Le _____</p> <p>Signature du chef d'établissement :</p>	<p>Cachet de l'établissement</p>
--	----------------------------------

Élèves de 3^{ème} de l'académie d'Annecy souhaitant aller dans un établissement public demandant un établissement privé :
 a) si un vœu de 2^{ème} ou de CAP dans un établissement privé nécessite, au préalable, de s'adresser à l'établissement concerné.
 b) de vous reporter à la lettre aux familles.

Affectation en lycée

Rentree scolaire 2020

Année 1



La fiche définitive vous sera transmise début mai et sera à remplir pour mi-mai.

VŒUX DE LA FAMILLE POUR L'AFFECTATION

n° vœu	Formation demandée ¹⁾	Spécialité pour le volet professionnelle (ou enseignement optionnel pour le 2-GT CCD ou ADCP) ²⁾	Établissement souhaité (nom et localité)	Code vœu (case réservée à l'administration)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

¹⁾ 2-GT - 2-GT Euro - Internationale - Binationale (préciser ABSBAC, BACHBAC, ESABAC) - 2-STHR (Néerlandais) - 2NDPWO(A) - ICAP2(A)

²⁾ 2-GT CCD (Cochon et culture design) et 2-GT ADCP (Arts du cirque)

Si vous demandez une 2^{ème} GT Euro, précisez la langue : _____

À NOTER : Les élèves qui demandent une 2-GT contingente (2-GT CCD, 2-GT ADC, 2-GT Euro, 2-GT Binationale ou Internationale, 2-STHR) doivent obligatoirement, pour assurer leur affectation, formuler un vœu de 2-GT générale dans leur lycée de secteur.

Dès réception des résultats d'affectation, vous devez confirmer votre inscription auprès de l'établissement d'accueil.

_____ Nom(x) du (des) représentant(s) légal(s) ou de l'élève majeur

_____ Signature(x) du (des) représentant(s) légal(s) ou de l'élève majeur



FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION (Pour une affectation en 2nde générale et technologique)

La demande de dérogation au secteur de recrutement des lycées est à transmettre par l'établissement à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale dont dépend l'établissement d'accueil.
Le motif de la demande de dérogation est à saisir dans Affinnet-Lycée

DSDEN 02 Service Affectation Lycées DIVEL Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Azne Cité administrative 82018 LAON CEDEX Tel : 03.23.26.26.17 ce.1017@ac-amiens.fr	DSDEN 60 Secrétariat IEN-IO Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de l'Oise 22 avenue Victor Hugo BP 321 80026 BEAUVAIS CEDEX Tel : 03.44.05.45.09 ce.1050@ac-amiens.fr	DSDEN 80 DESCO Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Somme 20 boulevard d'Alsace-Lorraine 80083 AMIENS CEDEX 8 Tel : 03.22.71.25.15 Tel : 03.22.71.25.24 Tel : 03.22.71.25.28 affectation80@ac-amiens.fr
--	--	--

L'ÉLÈVE : N°INE (identifiant national élève) :

Nom : Prénom : Né(e) le :

Établissement fréquenté : Classe :

LES TITULAIRES DE L'AUTORITÉ PARENTALE :

Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom : <input type="text"/>	Nom : <input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>	Adresse : <input type="text"/>

LYCÉE DU SECTEUR	LYCÉE DEMANDÉ
<input type="text"/>	<input type="text"/>
MOTIF(S) DE LA DEMANDE DE DÉROGATION <input type="checkbox"/> Élève souffrant d'un handicap (décision de la MDPH) <input type="checkbox"/> Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante, à proximité du lycée demandé (certificat médical à fournir) <input type="checkbox"/> Élève boursier sur critères sociaux ou au mérite en classe de 3 ^{ème} (joindre un justificatif) <input type="checkbox"/> Élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité (sauf en terminale en 2019/2020) <input type="checkbox"/> Élève dont le domicile est situé en limite du secteur et proche de l'établissement souhaité <input type="checkbox"/> Élève devant suivre un parcours scolaire particulier : situation particulière liée à un partenariat avec le conservatoire national de région d'Amiens (validation par l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'Éducation nationale) <input type="checkbox"/> Autres motifs : <input type="text"/> <i>Une lettre peut être jointe en complément.</i>	



Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance que l'octroi d'une dérogation :

- n'implique pas la prise en charge de transport tant du point de vue de son financement que de son organisation ;
- implique l'inscription de l'élève dans les 5 jours (hors vacances scolaires) qui suivent la date de réception de la décision d'affectation ;
- certifie l'exactitude des renseignements fournis.

A , le

Signatures des représentants légaux :

VISA DU PRINCIPAL DU COLLÈGE OÙ EST SCOLARISÉ VOTRE ENFANT	
Informations complémentaires éventuelles (évolution de la situation sociale de la famille) :	
<input type="text"/>	
<input type="text"/>	
A <input type="text"/>	Signature
le <input type="text"/>	

INFORMATIONS SUR LES VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez que la décision prise par l'administration est contestable, vous pouvez former :

- un recours gracieux devant le directeur académique des services de l'Éducation nationale, auteur de la décision ;
- un recours hiérarchique auprès de l'autorité académique ;
- un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Amiens.

Le recours gracieux ou le recours hiérarchique peuvent être faits sans condition de délais. En revanche le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Toutefois, si vous souhaitez en cas de rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique, former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique devra avoir été introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de décision.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision intervenus sur ledit recours gracieux ou hiérarchique.

Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite – c'est à dire dans un délai de quatre mois à compter de la date du recours gracieux ou hiérarchique, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

Dérogation

Dérogation



3. Quelques points de repère pour un bon choix d'orientation

Points de repère

- Savoir confronter rêve et réalité, mais ne pas casser le rêve.
- Valoriser les réussites, c'est aider le jeune à mieux se connaître.
- Le jeune doit être acteur dans son parcours d'orientation.
- Que chacun trouve sa place quelle qu'elle soit, là où il y aura réussite et épanouissement !
- Jouer contre la montre et maîtriser le temps !





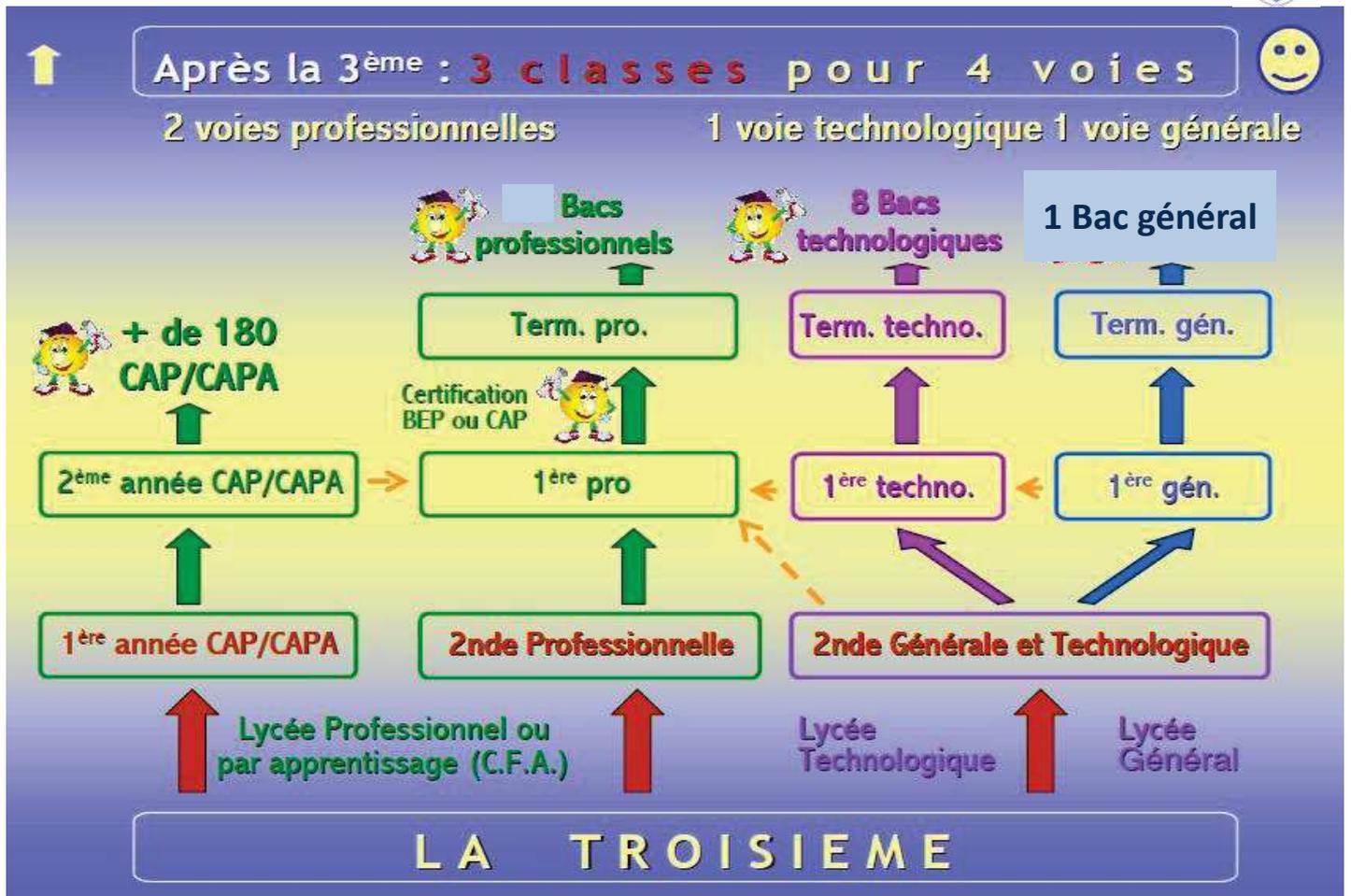
4. Les différents parcours après la troisième

Sortie de 3^{ème}

- L'examen du DNB valide la fin du Collège mais sa réussite ne garantit pas ni ne conditionne le passage en 2nde Générale et Technologique.
- Le niveau satisfaisant dans la majorité des domaines du Socle Commun garantit l'entrée en Lycée Général et Technologique.
- Avec le niveau fragile, les conditions requises pour un Lycée Général et Technologique ne sont pas atteintes.



Les formations après la Troisième



5. La seconde générale et technologique au Lycée Saint Jean et La Croix

LA CLASSE DE SECONDE : PREPARATION AU CYCLE TERMINAL



- **Savoir-faire : Méthodologie (Accompagnement personnalisé,...)**
- **Savoirs : Bases notionnelles (Français, Langues, Maths, HG,...)**
- **Savoir-être : Comportements adaptés aux exigences du lycée, curiosité, travailler en groupe, participation active, relations conviviales et respectueuses avec les enseignants et les éducateurs, développement du sens critique et du discernement, lutte contre les addictions diverses...**
- **Heures de Tutorat pour les élèves ayant des besoins spécifiques**
- **Accès à la Culture : Participation à la saison théâtrale de Saint-Quentin et au dispositif de l'ACAP (lycéens au cinéma)**
- **Ouverture internationale : Jumelages, voyages linguistiques et culturels**

L'accompagnement personnalisé : 2 heures hebdomadaires en groupe



Prendre en compte les besoins et les attentes des élèves dans trois domaines :

1. Méthodologie – Organisation du travail
2. Suivi en orientation (PROJET)
3. Soutien - Approfondissement

Classe de seconde : Horaires

Enseignements communs obligatoires	Horaire élève
Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
LVA : Anglais LVB : <input type="checkbox"/> Allemand ou <input type="checkbox"/> Espagnol	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-Chimie	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Education Physique et Sportive	2 h
Education Morale et Civique	0 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

Classe de seconde : Horaires

Enseignements technologiques (1)	Horaire élève
<input type="checkbox"/> Management et Gestion	1 h 30
<input type="checkbox"/> Sciences et laboratoire	1 h 30
<input type="checkbox"/> Sciences de l'Ingénieur	1 h 30
Enseignements optionnels (ens. général) (1)	Horaire élève
<input type="checkbox"/> Langues et Cultures de l'Antiquité : LATIN	2 h
<input type="checkbox"/> Langues et Cultures de l'Antiquité : GREC	2 h
<input type="checkbox"/> Langue Vivante C : ESPAGNOL	2 h 30
<input type="checkbox"/> Langue Vivante C : ITALIEN	2 h 30
<input type="checkbox"/> Education Physique et Sportive	2 h

(1) Sauf cas particuliers (cf ci-dessous), vous devez choisir obligatoirement un enseignement technologique.

Pour les enseignements technologiques et les matières optionnelles d'enseignement général (2 au maximum sauf si Latin ou Grec), seules les combinaisons suivantes sont possibles :

- Aucun enseignement général et 1 enseignement technologique
- 1 enseignement général et 1 enseignement technologique
- Latin ou Grec + 1 enseignement général + 1 enseignement technologique
- Latin + Grec + 1 enseignement technologique



Choix d'enseignements pour l'entrée en 2nde Générale ou Technologique au Lycée Saint Jean et La Croix

Rentrée 2021/2022

NOM : Prénom :

Classe actuelle : Etablissement actuel :

Enseignements communs obligatoires	Horaire élève
Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
LVA : Anglais LVB : <input type="checkbox"/> Allemand ou <input type="checkbox"/> Espagnol	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-Chimie	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Education Physique et Sportive	2 h
Education Morale et Civique	0 h 30
Sciences numériques et technologie	1 h 30
Accompagnement personnalisé	Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves
Accompagnement au choix de l'orientation	
Heures de vie de classe	

(1) Sauf cas particuliers (cf ci-dessous), vous devez choisir obligatoirement un enseignement technologique.

Pour les enseignements technologiques et les matières optionnelles d'enseignement général (2 au maximum sauf si Latin ou Grec), seules les combinaisons suivantes sont possibles :

- Aucun enseignement général et 1 enseignement technologique
- 1 enseignement général et 1 enseignement technologique
- Latin ou Grec + 1 enseignement général + 1 enseignement technologique
- Latin + Grec + 1 enseignement technologique

Enseignements technologiques (1)	Horaire élève
<input type="checkbox"/> Management et Gestion	1 h 30
<input type="checkbox"/> Sciences et laboratoire	1 h 30
<input type="checkbox"/> Sciences de l'Ingénieur	1 h 30

Enseignements optionnels (ens. général) (1)	Horaire élève
<input type="checkbox"/> Langues et Cultures de l'Antiquité : LATIN	2 h
<input type="checkbox"/> Langues et Cultures de l'Antiquité : GREC	2 h
<input type="checkbox"/> Langue Vivante C : ESPAGNOL	2 h
<input type="checkbox"/> Langue Vivante C : ITALIEN	2 h
<input type="checkbox"/> Education Physique et Sportive	2 h

Remarque : Le choix d'un enseignement optionnel est définitif pour l'année. Il vous est demandé de bien réfléchir aux conséquences de vos choix (emploi du temps – capacités requises ...).

Signature de l'élève

Signature des responsables légaux

**LA VOIE GÉNÉRALE :
LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE**

LE NOUVEAU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
 - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent une combinaison de **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
 - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)



Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée 3 h

Dès la première :

En terminale uniquement :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

MATHÉMATIQUES EXPERTES

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités Première	Au choix 2 spécialités Terminale
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
ANGLAIS, MONDE CONTEMPORAIN	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique



Carte des spécialités au lycée saint jean et la croix

■ Le lycée propose des combinaisons de spécialités parmi différentes disciplines :

- **Mathématiques**
- **Numérique et sciences informatiques**
- **Physique-chimie**
- **Sciences de la Vie et de la Terre**
- **Sciences de l'ingénieur**
- **Sciences économiques et sociales**
- **Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques**
- **Humanités, littérature et philosophie**
- **Anglais – Monde Contemporain**
- **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (Latin et Grec)**



LE NOUVEAU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

■ Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances et bien se préparer à l'enseignement supérieur :

- En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel :

SJLC

- Langue vivante,
- Education physique et sportive
- Langues et cultures de l'antiquité (cumulable avec une autre option),

- En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :

SJLC

- « **Droit et grands enjeux du monde contemporain** »
- « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
- « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale



BACCALAURÉAT 2021 : LES NOUVEAUTÉS

CONTRÔLE
CONTINU

40%
de la note
finale

60%
de la note
finale

ÉPREUVES
FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final



Préparations aux études supérieures et Stages vacances

- **Pour les Terminales** : Préparation en Maths pour ceux qui ont choisi Maths Complémentaires : 1 H/semaine
- **Pour les Terminales** : Préparation en Physique, Chimie et SVT aux CPGE Scientifiques et aux études de santé (Médecine) : 60 H année + 2 ateliers de 3heures sur les méthodes de travail en Médecine animés par le PCMP d'Amiens (« partenaire » de la Fac de Médecine d'Amiens)
- **Pour les Terminales** : Préparation à Sciences Po (45 H en HG, Anglais et prépa à l'épreuve de dissertation)
- **Pour les Tles – Spé Anglais-Monde Contemporain (obligatoire) et les autres Tles (facultatif)** :
Préparation au TOEFL (certification en anglais niveau C1)
- **Pour les 1ères et Tles** : Stage vacances (Hiver – Tles et Printemps – 1ères)
Révisions concernant les épreuves anticipées et les matières de spécialité de Terminale.



Un choix de formations et d'activités supplémentaires

- Préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique
- Préparation à la certification en Anglais délivrée par l'Université de Cambridge (PET et FCE) + le TOEFL pour les Terminales
- Formation aux premiers secours
- Café-Philo et Café-Théo
- Préparation aux concours de mathématiques (Kangourou, Olympiades de Maths)
- Journée « Science et Ethique »
- Ateliers Musical, théâtral, Chorégraphies, Chorale
- Club Echecs, Club Billard
- Activités sportives dans le cadre ou non de l'Association Sportive (Rugby, Futsal, Volley-Ball, Danse, Badminton,...)

Orientation

- courant novembre : carrefour information carrières au Palais des Sports
- mi-novembre : Immersion dans les établissements de La Catho pour les Terminales et en mars pour les Premières.
- mi-décembre : Visite de tournée de La Catho Lille (2ndes, 1ères et Terminales)
- **Vendredi mi-décembre de 9h à 16h45 : Forum Parcoursup à SJLC**
- mi-décembre : Présentation aux élèves de la procédure Parcoursup
- Janvier : Présentation de la procédure Parcoursup pour les Parents de Term
- mi-janvier : Forum du Lycéen à l'Etudiant à Amiens et Salon de l'Etudiant à Lille
- Séances d'Accompagnement Personnalisé
- Intervention des anciens élèves dans les classes (sur les AP)
- Portes Ouvertes
- Sites Internet des établissements et de l'ONISEP
- CDI



Voyages pédagogiques et séjours à l'étranger

- Jumelage avec 3 établissements de Perth en Australie les années paires
- Jumelage avec un établissement à Perth en Australie les années impaires
- Jumelage avec 2 établissements à Boston aux Etats Unis les années impaires
- Jumelage avec un établissement de Viersen en Allemagne tous les ans
- Jumelage avec un établissement de Alicante en Espagne tous les ans
- Projet ERASMUS + (Allemagne et Espagne sur 2 ans pour les 2ndes)
- Séjours d'une semaine en Irlande, à Berlin, à Munich tous les ans (Secondes)
- Séjours d'une semaine en Espagne, en Italie... (1ères et Tales)

LES RESULTATS AU BACCALAUREAT

SESSION 2020

(Session 2019)

Reçus : 99.9 % (98%)

Série L : 100 % (100 %)

Série ES : 100 % (98 %)

Série S : 100 % (100 %)

Série STMG : 97 % (93%)

Mentions : 70 % (des candidats)

Vie scolaire : un choix d'activités multiples

Favoriser le travail personnel

- ❖ Salle de travail individuel « silencieuse » dans l'EVL.
- ❖ Salle de travail de groupe dans l'Espace de Vie Lycéenne.
- ❖ Foyer ambiance « Piano Bar » dans l'espace de vie lycéenne.
- ❖ Le CDI
- ❖ Des heures de soutien en Maths, Français
- ❖ Des heures de Tutorat
- ❖ Des heures d'études obligatoires pour les élèves en difficulté suite au conseil de classe.

Favoriser la détente et l'initiative – Favoriser la rencontre

- ❖ Foyer ambiance « Piano Bar » dans l'espace de vie lycéenne.
- ❖ Foyer salle de jeux (Billard, table de ping-pong, baby-foot, fléchettes...)
- ❖ Le BDL - Bureau Des Lycéens (Association)
- ❖ Tournois sportifs.
- ❖ Repas-karaokés
- ❖ Spectacle « Soirée des Artistes » au Splendid.
- ❖ Activités théâtrales, musicales et vocales.
- ❖ Café Philo, café Théo





Si vous avez des QUESTIONS ...

Les questions seront à nous faire parvenir
par mail :

- fin de 3^e et DNB :

college@st-jean02.org

- Orientation et 2nde Générale et Technologique :

lycee@st-jean02.org